

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Visée à l'article R. 121-19 du code de l'environnement

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, NADARA et Q ENERGY France ouvrent une concertation préalable du **mercredi 14 octobre** au **vendredi 30 octobre 2026** inclus pour le projet de renouvellement du parc éolien de Charmont en Beauce et Guigneville.

Les sociétés SOCPE des Sauvageons, SOCPE des Quinze Mines, SOCPE de la Mardelle et SOCPE de la Vallée Moulin sont des filiales détenues à 100% par la société Beta Renewables France SAS, elle-même filiale du groupe NADARA, propriétaire et exploitant du parc. Ce dernier a mandaté la société Q ENERGY France afin d'assurer le développement du renouvellement de son parc éolien.

Le parc éolien actuel de Charmont en Beauce et Guigneville a été mis en service en 2009 et 2010 et est composé de 16 éoliennes. Le renouvellement envisagé aura un nombre d'éoliennes équivalent ou inférieur.

Pendant toute la durée de la concertation préalable, toute personne intéressée par le projet pourra consulter le dossier de concertation mis à disposition dans les mairies des communes d'implantation : Charmont en Beauce et Guigneville.

Deux permanences de l'équipe Q ENERGY France auront également lieu :

Le mercredi 21 octobre 2026 de 14h00 à 17h00, à la mairie de Charmont-en-Beauce
Salle du conseil - 2 Rue de la Mairie, 45480 Charmont-en-Beauce
avec la présence de l'Ingénieur d'études Q ENERGY pour le projet

Le mercredi 28 octobre 2026 de 17h30 à 20h30, à la mairie de Guigneville
7 Rue de la Mairie, 45300 Guigneville
avec la présence du Chargé d'affaires environnement de Q ENERGY pour le projet

Des observations numériques peuvent être envoyées :

Elles pourront être envoyées à l'adresse électronique suivante :

renouvellement.charmont-en-beauce-guigneville@qenergy.eu

Il conviendra de préciser dans l'objet du message : « Concertation préalable Renouvellement Charmont en Beauce / Guigneville – Observations »

Des observations écrites peuvent également être envoyées à l'adresse postale suivante :

A l'attention de Nicolas GUTTIEREZ
Q ENERGY France
34-40 Rue Henri Regnault
Bâtiment Ampère E+
92400 Courbevoie

Des registres de contributions seront laissés à disposition du public, dans les mairies de Charmont en Beauce et Guigneville, et seront accessibles aux horaires d'ouverture des mairies afin que chacun puisse faire part de ses observations.

Pour vous informer sur le projet de parc éolien, rendez-vous sur notre site internet dédié : <https://www.charmont-en-beauce-et-guigneville.qenergy-projets.fr/concertation> . Le dossier de concertation y sera accessible dès le mercredi 14 octobre 2026.

Le bilan de la concertation préalable sera publié dans les 3 mois suivant la fin de la concertation.